

NORMANDIE SUP ' - Calendrier 2024

*Avant toute demande, veuillez à consulter le règlement en cours de validité sur le site de la Région Normandie
Les instructions ne pourront débuter que sur la base d'un dossier complet*

Nom du dispositif	Dépôt formalisé sur l'Espace des Aides régionales	Vote de la Commission Permanente
International	Entre le 1^{er} janvier et le 15 mars 2024 maximum pour les établissements	A compter de la CP de juillet 2024
Transformation de l'offre de formation et accueil de nouvelles formations	Entre le 1^{er} janvier et le 15 mars 2024 maximum pour les établissements	A compter de la CP de juillet 2024
Orientation, réussite et insertion	Entre le 1^{er} janvier et le 15 mars 2024 maximum pour les établissements Demande de RDV au fil de l'eau pour les associations d'accompagnement aux étudiants service-esr@normandie.fr	A compter de la CP de juillet 2024 Au fil de l'eau pour les associations d'accompagnement des étudiants et les collectivités territoriales
Dialogue Science Société - Culture scientifique, technique et industrielle (CSTI)	Entre le 1^{er} janvier et le 15 mars 2024 maximum pour les établissements Demande de RDV au fil de l'eau pour les associations Sciences-Société service-esr@normandie.fr	A compter de la CP de juillet 2024 Au fil de l'eau pour les associations Sciences- Société et les collectivités territoriales

Pour ces 4 dispositifs, **les demandes relatives aux projets immobiliers feront l'objet d'une demande de rendez-vous et seront traitées au fil de l'eau** au regard de leur inscription dans l'Accord de Partenariat Stratégique

NORMANDIE RECHERCHE ¼ - Calendrier 2024

*Avant toute demande, veuillez à consulter le règlement en cours de validité sur le site de la Région Normandie
Les instructions ne pourront débuter que sur la base de dossiers complets*

Dispositif	Rendez-vous préalable	Expertises scientifiques / Avis de l'établissement	Dépôt formalisé sur l'Espace des Aides régionales et Instruction	Vote de la Commission Permanente	
Plateformes et infrastructure de recherche	Plateformes de recherche (dont les projets CPER 2021-2027)	<p>Demande par l'établissement d'un rendez-vous unique pour tous les dossiers pouvant débuter en 2024, comprenant tous les dossiers complets par mail</p> <p style="text-align: center;">service-esr@normandie.fr</p> <p>Le rendez-vous devra impérativement se dérouler entre le 05 février et le 26 avril 2024</p>	<p>L'établissement donne son avis sur chaque projet et un classement de priorité de tous les dossiers</p>	<p>Dépôt du 4 mars au 14 juin 2024</p> <p>Instruction des projets jusqu'en août 2024</p>	<p>A compter de la CP de septembre</p>
	Construction et rénovation d'infrastructure de recherche (Immobilier)	<p>Demande de rendez-vous, au fil de l'eau</p>	<p>Le dossier sera instruit au vu de son inscription au CPER 2021-2027 ou du Plan Campus normand</p>	<p>Au fil de l'eau, par l'établissement ou la collectivité sur l'Espace des Aides régionales</p> <p>Instruction au fil de l'eau</p>	<p>Au fil de l'eau</p>

NORMANDIE RECHERCHE 2/4 - Calendrier 2024

*Avant toute demande, veuillez à consulter le règlement en cours de validité sur le site de la Région Normandie
Les instructions ne pourront débuter que sur la base de dossiers complets*

Dispositif	Etape préalable / Pré-Dépôt	Expertises scientifiques / Avis de l'établissement	Dépôt formalisé sur l'Espace des Aides régionales et Instruction	Vote de la Commission Permanente	
Chaires d'excellence	Vague 1	<p>Envoi des dossiers de candidature par mail Du 1^{er} janvier au 15 janvier 2024</p> <p>service-esr@normandie.fr</p>	<p style="text-align: center;">Expertise par l'ANR du 22 janvier au 18 mars 2024</p> <p>COPIL ANR-Région le 25 mars 2024</p> <p>Un rendez-vous sera ensuite organisé avec l'établissement</p>	<p style="text-align: center;">Dépôt du 8 avril au 22 avril 2024</p> <p>Instruction des projets jusque début juin 2024</p>	A compter de la CP de juillet 2024
	Vague 2	<p>Envoi des dossiers de candidature par mail Du 26 mars au 2 septembre 2024</p> <p>service-esr@normandie.fr</p>	<p style="text-align: center;">Expertise ANR du 9 septembre au 4 novembre 2024</p> <p>COPIL ANR-Région le 12 novembre 2024</p> <p>Un rendez-vous sera ensuite organisé avec l'établissement</p>	<p style="text-align: center;">Dépôt du 25 novembre 2024 au 6 décembre 2024</p> <p>Instruction des projets jusque mi-janvier 2025</p>	A compter de la CP de février 2025

NORMANDIE RECHERCHE ¾ - Calendrier 2024

*Avant toute demande, veuillez à consulter le règlement en cours de validité sur le site de la Région Normandie
Les instructions ne pourront débuter que sur la base de dossiers complets*

Dispositif	Expertises scientifiques / Avis de l'établissement	Dépôt formalisé sur l'Espace des Aides régionales et Instruction	Vote de la Commission Permanente
Soutien Doctorants 100 %	Le process d'évaluation et de sélection est assuré par chacune des 3 universités, en cohérence avec leur Accord de partenariat Stratégique	<p>Dépôt d'un dossier global par Université sur l'Espace des Aides régionales jusqu'au 29 mars 2024</p> <p><i>Instruction des projets jusque mi-avril 2024</i></p>	A compter de la CP de mai 2024
Soutien Doctorants 50 %	2 expertises scientifiques externes (hors Normandie) à fournir lors du dépôt pour chaque thèse, hormis pour les thèses co-financées <u>sur fonds propres</u> par un ONR partenaire de la Région (CNRS, INSERM, IFREMER, INRAE)	<p>Dépôt sur l'Espace des Aides régionales jusqu'au 31 juillet 2024</p> <p>instruction au fil de l'eau</p>	Au fil de l'eau

NORMANDIE RECHERCHE 4/4 - Calendrier 2024

*Avant toute demande, veuillez à consulter le règlement en cours de validité sur le site de la Région Normandie
Les instructions ne pourront débuter que sur la base de dossiers complets*

Dispositif	Etape préalable / Pré-Dépôt	Expertises scientifiques / Avis de l'établissement	Dépôt formalisé sur l'Espace des Aides régionales et Instruction	Vote de la Commission Permanente
<p>Objectif Labels d'excellence</p>	<p>Demande de rendez-vous par mail par l'établissement service-esr@normandie.fr</p> <p>Le rendez-vous devra se tenir en présence du porteur de projet</p> <p>Les rendez-vous devront se dérouler entre le 9 novembre 2023 et le 26 avril 2024</p>	<p>Avis de l'établissement</p> <p>Dans le cas d'un re-dépôt, l'établissement fournira l'expertise scientifique du précédent dépôt</p>	<p>Dépôt sur l'Espace des Aides régionales et instruction au fil de l'eau</p>	<p>Au fil de l'eau</p>
<p>Projet émergent</p>	<p>Demande de rendez-vous par mail par l'établissement au fil de l'eau service-esr@normandie.fr</p> <p>Le rendez-vous devra se tenir en présence du porteur de projet</p>	<p>Avis de l'établissement</p>	<p>Dépôt sur l'Espace des Aides régionales et instruction au fil de l'eau</p>	<p>Au fil de l'eau</p>